

Faits sur les assurances de personnes au Canada

ÉDITION 2024



Les assureurs de personnes ont versé plus de prestations à un nombre record de Canadiens en 2023, contribuant ainsi à une sécurité financière accrue, à une meilleure santé et à rendre la vie plus abordable pour des millions de personnes.

L'assurance maladie complémentaire a aidé les familles à faire face à la hausse des coûts des médicaments et des soins paramédicaux. Les solutions de retraite reposant sur l'assurance ont aidé les Canadiens à planifier des revenus de retraite sûrs. Et les prestations d'assurance vie ont continué d'aider les familles à surmonter l'un des événements les plus difficiles de leur vie.

Les assureurs canadiens protègent aujourd'hui près de 30 millions de personnes – un nombre record d'assurés – dont 27 millions avec une assurance maladie, 23 millions avec une assurance vie, et 10 millions avec des rentes de retraite. De nombreux assurés sont couverts par plus d'un produit.

En 2023, les assureurs ont versé un montant record de 128 milliards de dollars de prestations, soit une hausse de 14 milliards de dollars (+ 13 %) par rapport à 2022. Ce montant comprend près de 63 milliards de dollars de prestations de retraite, plus de 48 milliards de dollars de prestations d'assurance maladie, et 17 milliards de dollars de prestations d'assurance vie. Les coûts des médicaments d'ordonnance continuent de représenter la plus grande part des prestations maladie (15 milliards de dollars),

mais les demandes de règlement de services paramédicaux comme la massothérapie et la physiothérapie ont entraîné la croissance des demandes de prestations maladie en 2023. Les demandes de règlement pour des consultations en santé mentale ont continué de monter, atteignant 730 millions de dollars, soit plus du double du niveau enregistré quatre ans plus tôt.

Les assureurs ont également contribué à la croissance économique du Canada en investissant 960 milliards de dollars dans des actifs à long terme. En outre, ils ont versé 11 milliards de dollars en taxes et impôts, vu notamment l'accroissement stupéfiant de 80 p. 100 de l'impôt sur le revenu et de l'impôt sur le capital des sociétés payés en 2023.

Nous espérons que cette édition vous aidera à mieux comprendre comment les produits d'assurances vie et maladie rendent la vie plus abordable pour de nombreuses personnes.

Stephen Frank Président et chef de la direction



Canadian Life & Health
Insurance Association
Association canadienne des
compagnies d'assurances
de personnes

En 2023, les assureurs de personnes du Canada...



ont fourni une couverture à **près de 30 millions** de personnes, soit 75 p. 100 des Canadiens



ont versé des prestations totalisant un montant record de **128 milliards de dollars**, une hausse de 13 p. 100 par rapport à 2022



ont payé un montant record de **36,6 milliards de dollars** en règlements maladie, médicaments et soins dentaires, ou 13 p. 100 de plus qu'en 2022



employaient **près de 180 000 Canadiens**, dont plus de 3 000 embauches



ont payé **6,4 milliards de dollars** d'impôts, soit un tiers de plus, en raison d'un accroissement de 80 p. 100 de l'impôt sur le revenu et de l'impôt sur le capital des sociétés



ont fourni des produits d'assurance à **près de 120 millions** de personnes dans le monde



Panorama de l'industrie

- 06** Sociétés membres de l'ACCAP
- 08** Marché canadien des assurances de personnes



Secteurs d'activité

- 12** Assurance vie
- 14** Assurance maladie
- 18** Solutions de retraite
- 22** Glossaire



Gros plan sur l'industrie

- 24** Investissements des assureurs
- 26** Contribution fiscale des assureurs
- 27** Opérations à l'international



Annexes en ligne

- Données provinciales
- Données historiques
- Glossaire de termes d'assurance
- Éditions antérieures

Panorama de l'industrie



Les **65 sociétés membres** de l'ACCAP détiennent 99 % des affaires d'assurances vie et maladie en vigueur au Canada.

L'Association regroupe **cinq types d'assureurs** :

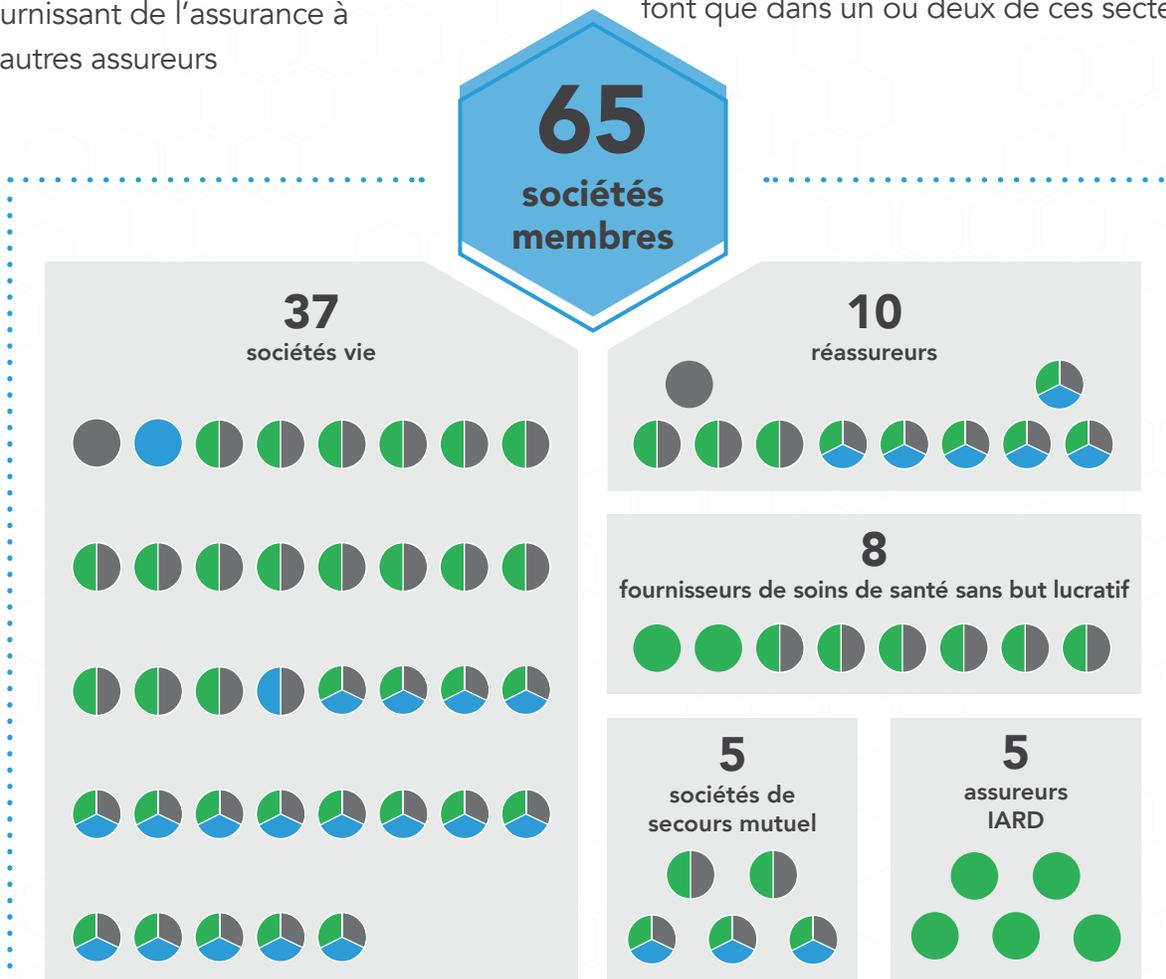
- sociétés d'assurance vie
- fournisseurs régionaux de soins de santé sans but lucratif
- sociétés de secours mutuel
- sociétés d'assurances IARD fournissant des produits d'assurance maladie
- réassureurs, c.-à-d. des sociétés fournissant de l'assurance à d'autres assureurs

Ce qu'offrent les membres de l'ACCAP

L'offre de ces sociétés et de leurs filiales se situe dans **trois principaux secteurs d'activité** qui sont traités dans le présent document :

- Assurance vie
- Assurance maladie
- Solutions de retraite

Certains assureurs opèrent dans les trois secteurs d'activité, tandis que d'autres ne le font que dans un ou deux de ces secteurs.



Avertissement : Ce tableau n'est pas représentatif du volume relatif des affaires au sein d'une société donnée.

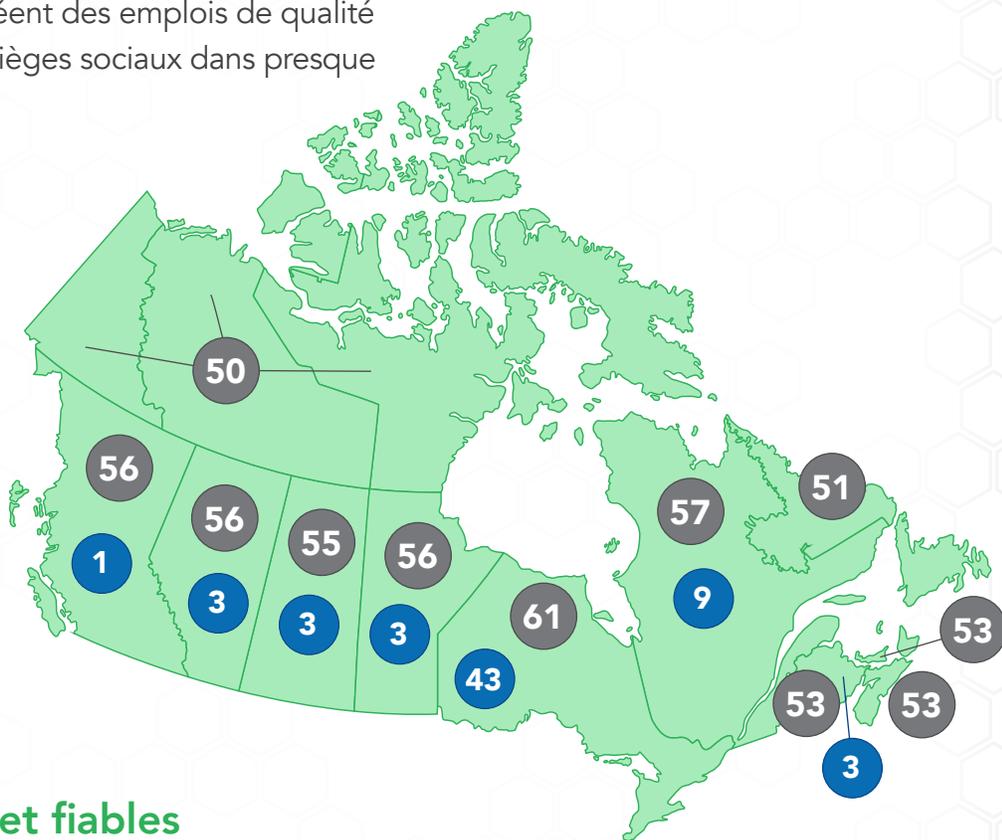
Où sont situés nos membres

Nos membres investissent et créent des emplois de qualité partout au Canada, et ont des sièges sociaux dans presque toutes les régions.



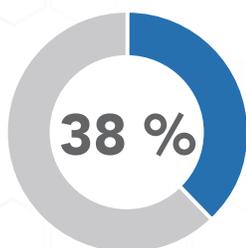


 Pour consulter la liste des sociétés membres de l'ACCAP, rendez-vous sur clhia.ca/membres

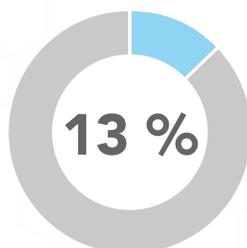


Des assureurs solides et fiables

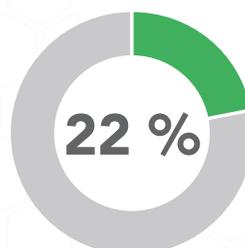
Les membres de l'ACCAP comptent certaines des plus anciennes sociétés en activité au Canada. Plus du tiers d'entre eux fournissent de l'assurance depuis au moins 100 ans.



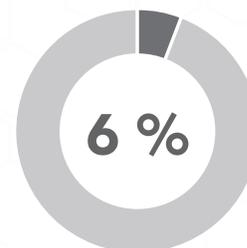
en activité depuis 100 ans ou plus



en activité depuis 75 à 99 ans



en activité depuis 50 à 74 ans



en activité depuis 25 à 49 ans

Nos membres redonnent à la collectivité

Les assureurs de personnes canadiens appuient les initiatives caritatives, en particulier dans les domaines de la santé et du mieux-être, des services sociaux et de l'aide en cas de catastrophe.

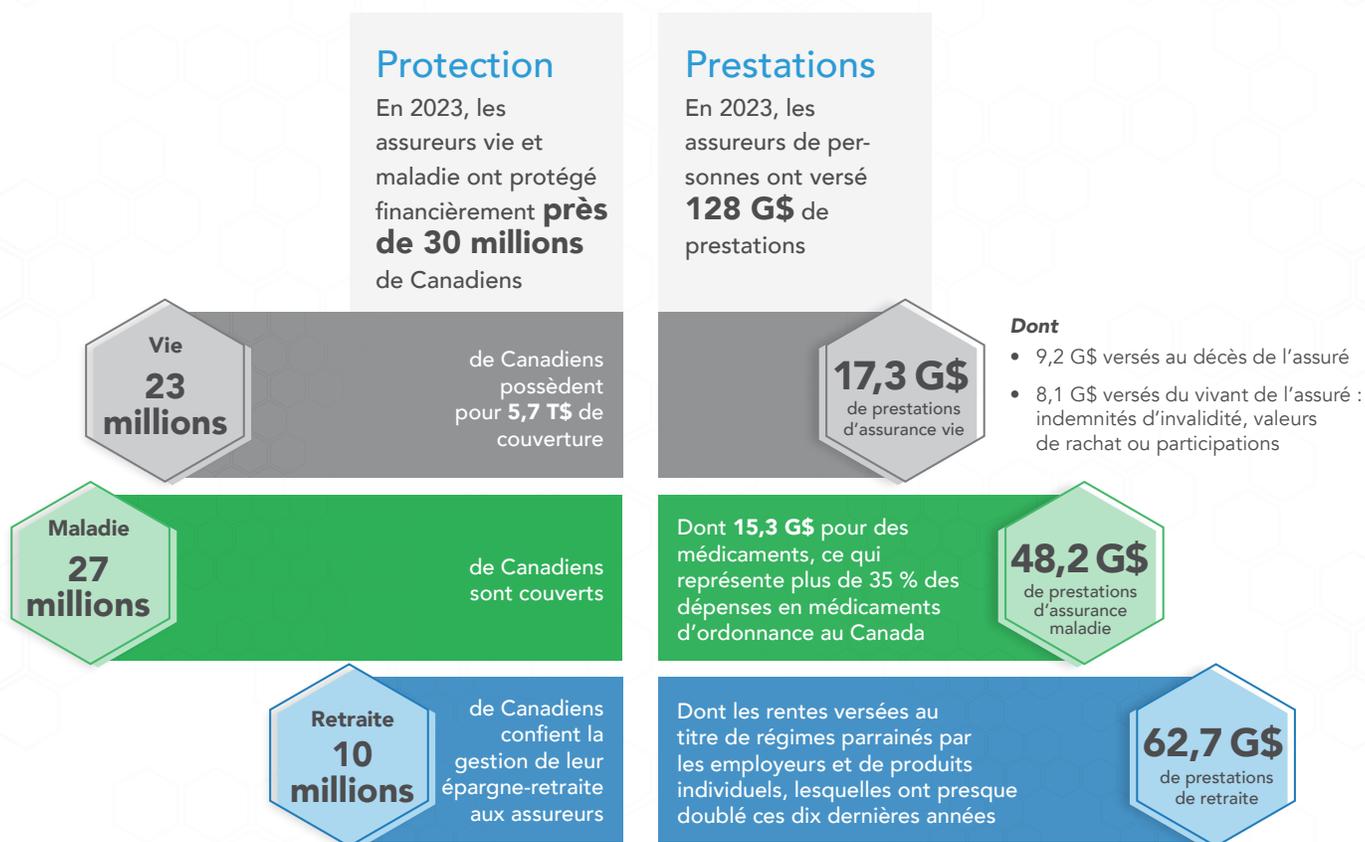


Marché canadien des assurances de personnes

Les assureurs de personnes du Canada protègent financièrement près de 30 millions de Canadiens

En 2023, les assureurs de personnes ont versé **128 G\$ de prestations**, privilégiant la satisfaction de leurs clients.

Le total des prestations versées au titre de l'assurance vie, de l'assurance maladie et des solutions de retraite s'est accru de **68 %** en 10 ans.



Comment l'assurance est souscrite

Les produits d'assurances de personnes vendus représentent :

67 %

des **régimes collectifs**, qui protègent un groupe de personnes – employés, membres d'un syndicat ou d'une association – en vertu d'un contrat unique.

33 %

des **polices individuelles**, qui couvrent une personne ou une famille.

Cent cinquante assureurs

vendent des produits d'assurances
vie et maladie au Canada

65

sociétés
membres de
l'ACCAP

23

sociétés affiliées et
filiales des membres
de l'ACCAP

62

autres
assureurs*

Secteurs d'activité

Ces 150 assureurs opèrent dans les mêmes secteurs d'activité déjà mentionnés, certains fournissant des produits de ces trois secteurs, et d'autres n'en fournissant que dans un ou deux secteurs.

70 fournissent des produits
d'assurance vie

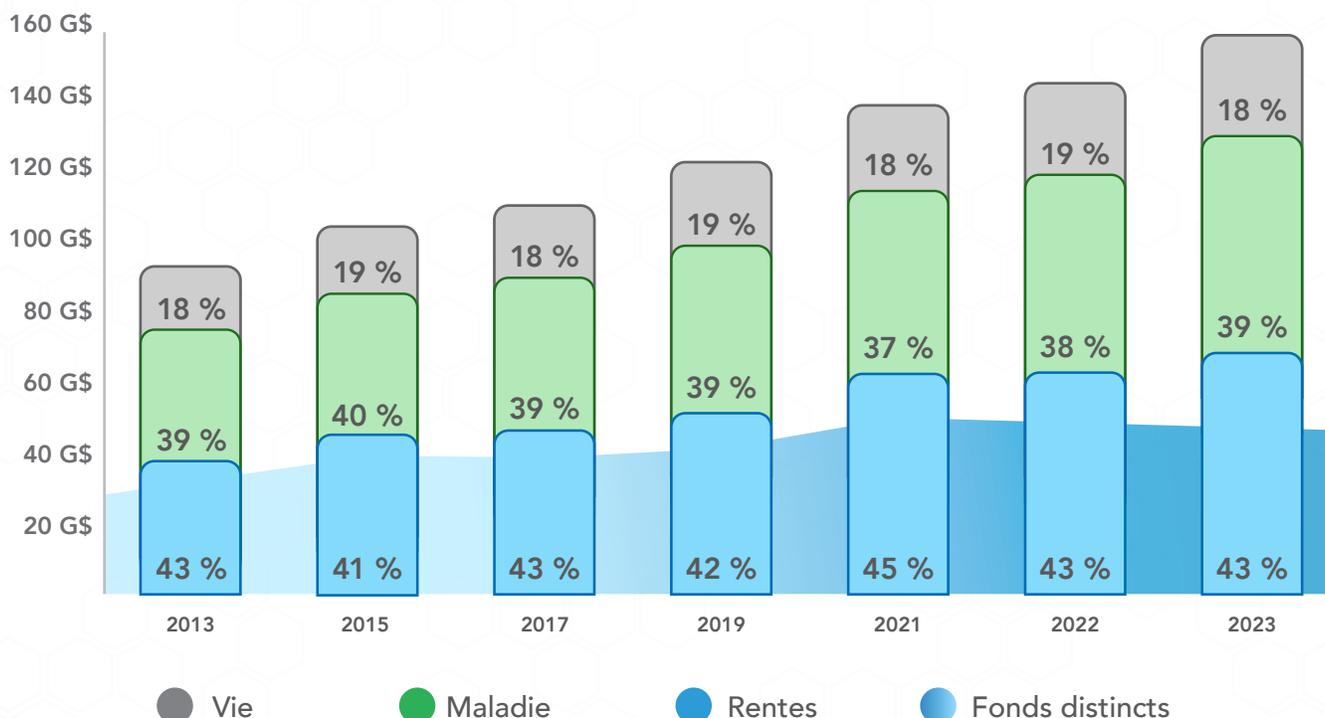
121 fournissent des produits d'assurance maladie

33 fournissent
des solutions
de retraite

* Comprend principalement des sociétés d'assurances IARD qui fournissent également un ou plusieurs produits d'assurance vie ou d'assurance maladie.

Les assureurs de personnes ont encaissé 157 G\$ de primes

Les primes et les cotisations de rentes ont augmenté de 12 G\$ pour totaliser 157 G\$ en 2023*. Cela est attribuable en premier lieu aux rentes, y compris les fonds distincts (+ 9,1 %), à l'assurance maladie (+ 8,7 %), puis à l'assurance vie (+ 6,4%).



Les assureurs priorisent la satisfaction des clients

Des centaines de millions de demandes de règlement sont traitées chaque année par les assureurs. De ce nombre, seulement une sur environ 100 000 donne lieu à une plainte, selon l'Ombudsman des assurances de personnes.

* Comprend 3,7 G\$ de primes touchées par les succursales au Canada de sociétés étrangères

Secteurs d'activité



L'assurance vie

procure un soutien financier aux bénéficiaires d'un assuré au décès de ce dernier. Les prestations servent souvent à remplacer le revenu, à rembourser une hypothèque ou d'autres dettes, ou à composer un héritage.

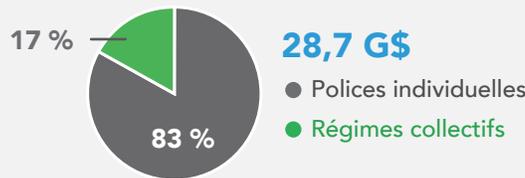
Produits :

L'assurance vie est le plus souvent – **83 %** du total – souscrite par des particuliers auprès d'un agent ou d'un conseiller.

Produits connexes :

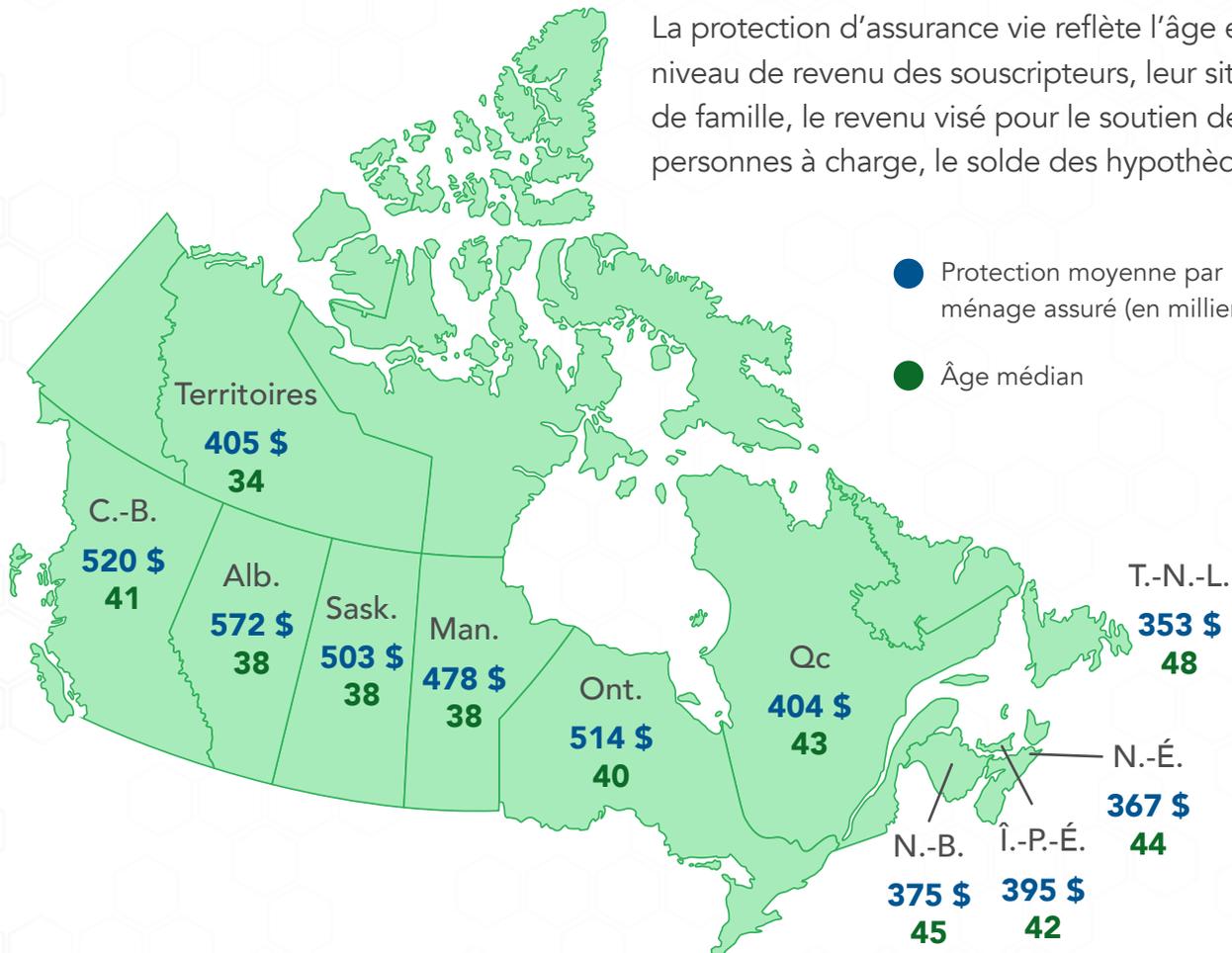
Des garanties supplémentaires, comme une assurance en cas de décès accidentel, d'invalidité, de maladie grave – ou une exonération des primes en cas d'invalidité – peuvent être ajoutées aux produits d'assurance vie.

Primes vie 2023



Protection et âge des souscripteurs

La protection d'assurance vie reflète l'âge et le niveau de revenu des souscripteurs, leur situation de famille, le revenu visé pour le soutien des personnes à charge, le solde des hypothèques, etc.



23 millions de Canadiens possèdent pour 5,7 T\$ d'assurance vie

La couverture totale a augmenté de façon constante au cours des dix dernières années. L'augmentation constatée peut s'expliquer par des prêts hypothécaires et le coût de la vie plus élevés à couvrir.

La protection moyenne d'assurance vie des ménages au Canada s'élève à **483 000 \$**.

La protection (qui était de **474 000 \$** en 2022) représente environ 5 fois le revenu des ménages.

L'assurance vie individuelle est en croissance continue

L'assurance vie individuelle représente aujourd'hui **65 %** de la valeur de l'ensemble des polices en vigueur (contre 58 % en 2013). La croissance est principalement attribuable à l'assurance vie temporaire.



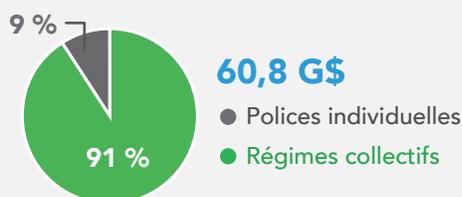
L'assurance maladie

couvre les frais hospitaliers et médicaux non pris en charge par les régimes publics d'assurance maladie, par exemple les médicaments d'ordonnance, les soins de la vue, les soins dentaires, et les soutiens à la santé mentale. Ce type d'assurance peut aussi fournir un revenu de remplacement aux personnes incapables de travailler en raison d'une invalidité.

Produits :

Quatre-vingt-onze pour cent de l'assurance maladie est obtenue dans le cadre d'un régime collectif.

Primes maladie 2023

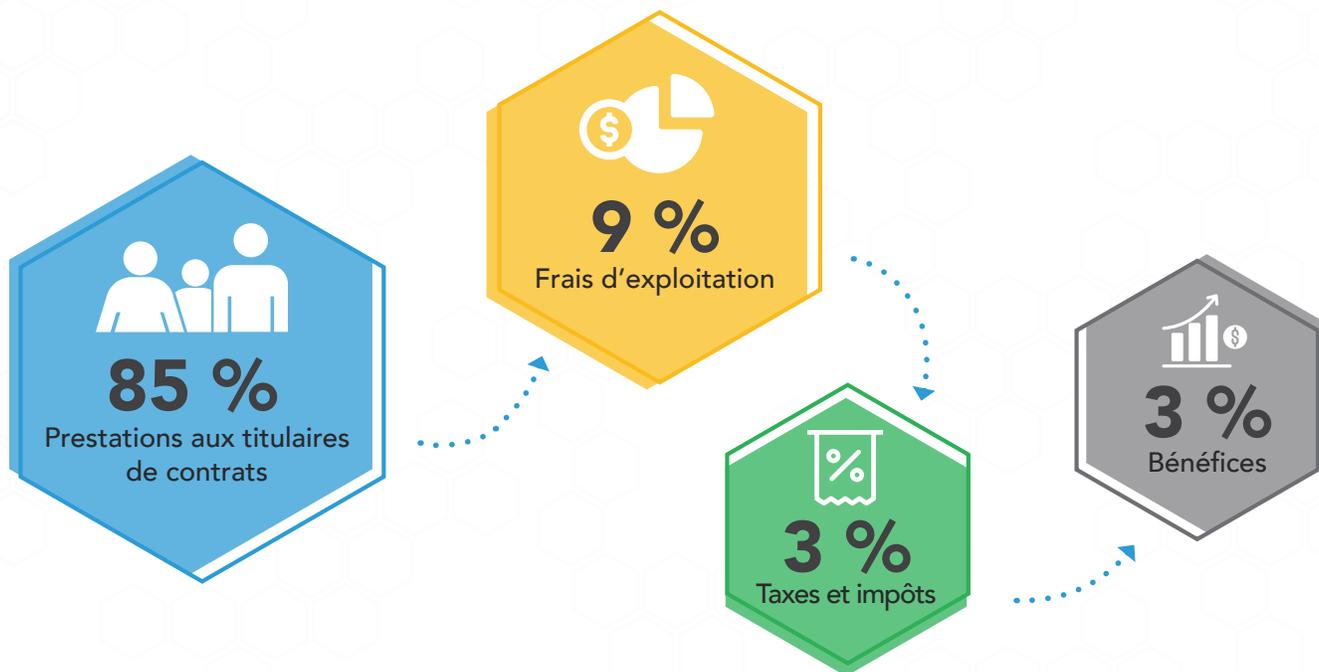


Produits connexes :

Assurance maladie complémentaire, assurance voyage, assurance maladies graves, assurance invalidité, assurance décès ou mutilation par accident, et comptes de crédits-santé.

Les assureurs fournissent une protection efficiente

85 % des primes d'assurance maladie, de loin la **plus grande part** du total, sont affectées au versement de prestations aux titulaires de contrats (moyenne sur 5 ans).



Une hausse de 7 % des demandes de règlement de médicaments d'ordonnance en 2023

Les régimes d'assurance maladie complémentaire ont permis à 27 millions de personnes d'avoir accès à une vaste gamme de médicaments d'ordonnance, dont les médicaments spécialisés, pour traiter des problèmes de santé graves, chroniques et complexes. Les demandes de règlement de médicaments se sont accrues de 7,1 % en 2023, vu l'augmentation des garanties et du nombre de participants aux régimes collectifs au travail. Les médicaments pour les affections inflammatoires, le diabète, l'asthme et la BPCO, ainsi que la dépression représentaient plus d'un tiers de l'ensemble des prestations versées*.



Les assureurs rendent les médicaments onéreux plus abordables grâce à la mutualisation

Le prix de certains médicaments onéreux, qui se chiffre en millions de dollars chaque année, peut représenter un fardeau important pour les régimes d'assurance collective. C'est pourquoi de nombreux membres de l'ACCAP collaborent à la répartition de ces coûts entre plusieurs régimes par l'intermédiaire de la Société canadienne de mutualisation en assurance médicaments (SCMAM).



Aperçu de la SCMAM

- 15 000 employeurs canadiens participent à la mutualisation
- Chaque année, plus de 32 000 personnes dont les frais de médicaments dépassaient les 10 000 dollars ont bénéficié de la mutualisation
- 38 nouveaux médicaments onéreux ont fait l'objet de la mutualisation en 2022



* Express Scripts, Rapport sur les tendances en matière de médicaments - Édition 2024



Les assureurs protègent près de 70 % des Canadiens contre les coûts supplémentaires des services de santé

En 2023, les assureurs de personnes du Canada ont versé **48,2 G\$** de prestations d'assurance maladie complémentaire, une hausse de 9,8 % sur l'année précédente. Ce total inclut **36,6 G\$** au titre des garanties médicaments, soins dentaires et autres services paramédicaux.

Prestations par type d'assurance en 2023



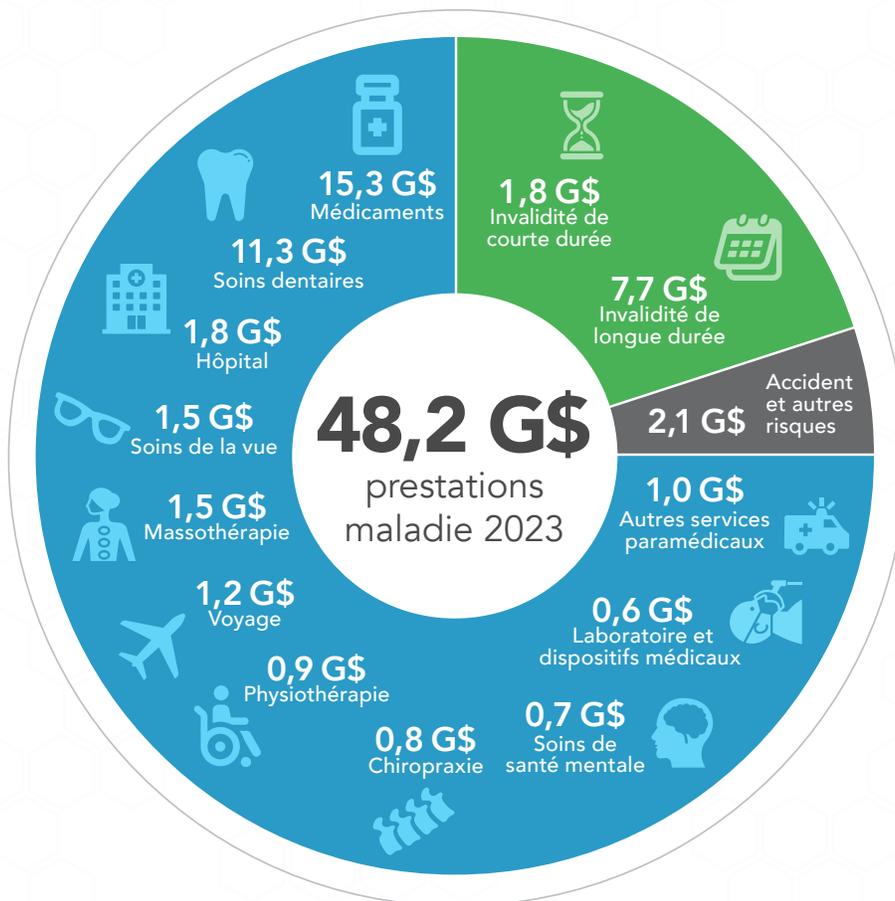
Maladie complémentaire
36,6 G\$
27 millions d'assurés



Invalidité
9,5 G\$
12 millions



Accident et autres risques
2,1 G\$
20 millions

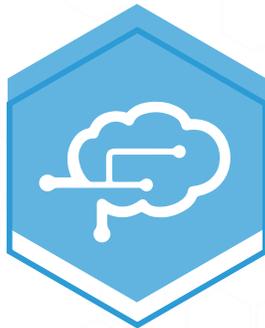


Travailler ensemble pour lutter contre la fraude et maintenir l'abordabilité des prestations maladie

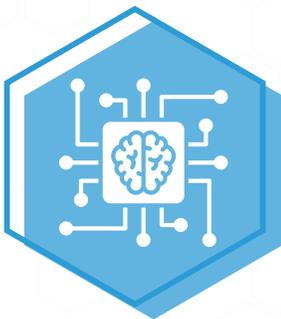
Chaque année au Canada, la fraude aux prestations maladie coûte des centaines de millions de dollars aux employeurs et aux assureurs. Vu les fausses demandes de règlement, les frais frauduleux pour des services non couverts, ainsi que les coûts assumés par les assureurs pour mener des enquêtes, ces derniers ont commencé à travailler, de concert avec l'ACCAP, à des initiatives visant à réduire la fraude aux prestations maladie et à maintenir l'abordabilité des régimes. Ces initiatives renforcent les programmes de chaque assureur et donnent de bons résultats à l'heure actuelle.



Plus de **12 millions de Canadiens** ont bénéficié d'une campagne d'information pluriannuelle pour apprendre à reconnaître la fraude aux prestations maladie.



Mise en place de **trois nouveaux outils de l'industrie** pour réduire la fraude aux prestations maladie : un registre central sur les fournisseurs, la mise en commun de données dépersonnalisées sur les demandes de règlement, et un mécanisme d'enquête sur les fournisseurs.



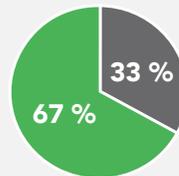
Analyse de données sur plus de **55 millions de demandes de règlement** à l'aide de l'intelligence artificielle avancée pour détecter le lien avec une éventuelle fraude.

Une rente

est un contrat d'assurance établi par un assureur vie. Il peut s'agir d'une rente en capitalisation ou d'une rente immédiate. Une **rente en capitalisation** permet d'accumuler des fonds pour l'avenir grâce aux cotisations, aux revenus et à la croissance du capital. Dans le cas d'une **rente immédiate**, en échange de cotisations initiales, les assureurs vie versent des prestations régulières pendant un nombre d'années déterminé, ou la vie durant de l'assuré.

Produits :

Soixante-sept pour cent des rentes sont obtenues dans le cadre d'un régime collectif.



Cotisations de rentes 2023

- Polices individuelles
- Régimes collectifs

Produits connexes :

Rentes en capitalisation, rentes immédiates, et fonds distincts.

Les assureurs de personnes gèrent l'épargne-retraite de près de 10 millions de Canadiens

Plus de 85 % des petites entreprises qui offrent des régimes de retraite, REER, CELI et FERR à leurs employés le font par l'entremise des assureurs de personnes.

Avantages des rentes viagères

Les rentes viagères sont différentes des autres produits de retraite. Voici ce qui les distingue :



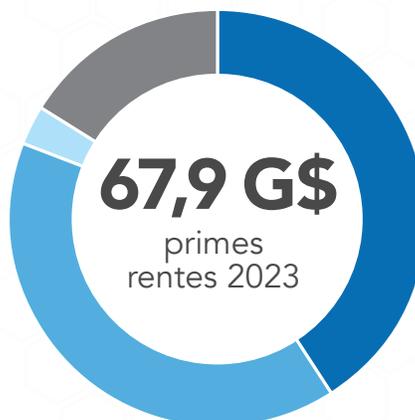
Revenu à vie : risque moindre de survivre à ses économies



Les régimes de retraite peuvent réduire les risques de placement et de longévité des régimes à prestations déterminées en transférant ces risques aux assureurs pour qu'ils les gèrent



Garanties à l'échéance : atténuation du risque de volatilité du rendement des placements

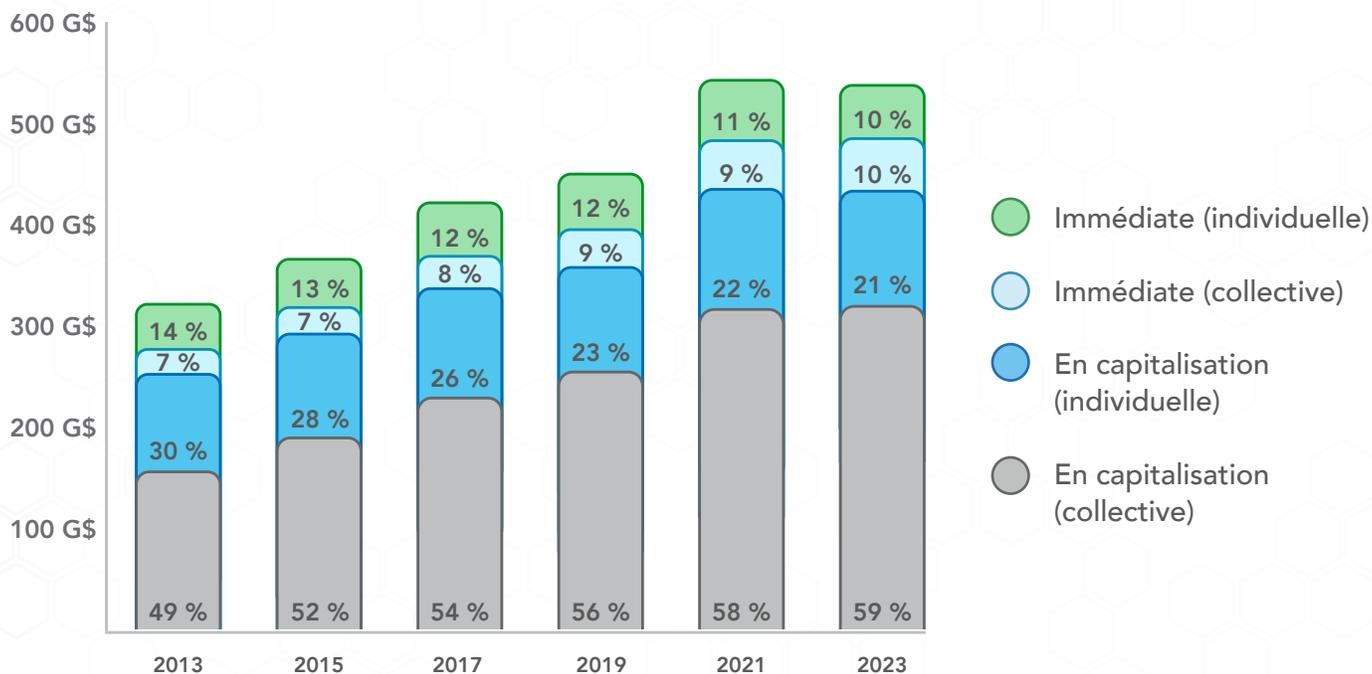


Provenance des primes de rentes

- Régimes de retraite
- REER et CELI
- FERR
- Épargne non enregistrée

Croissance des actifs, au profit des retraités

Depuis dix ans, la croissance des actifs de retraite détenus par les assureurs est attribuable aux rentes en capitalisation*, qui affichent une progression **annuelle moyenne de 5 %** depuis 2013.



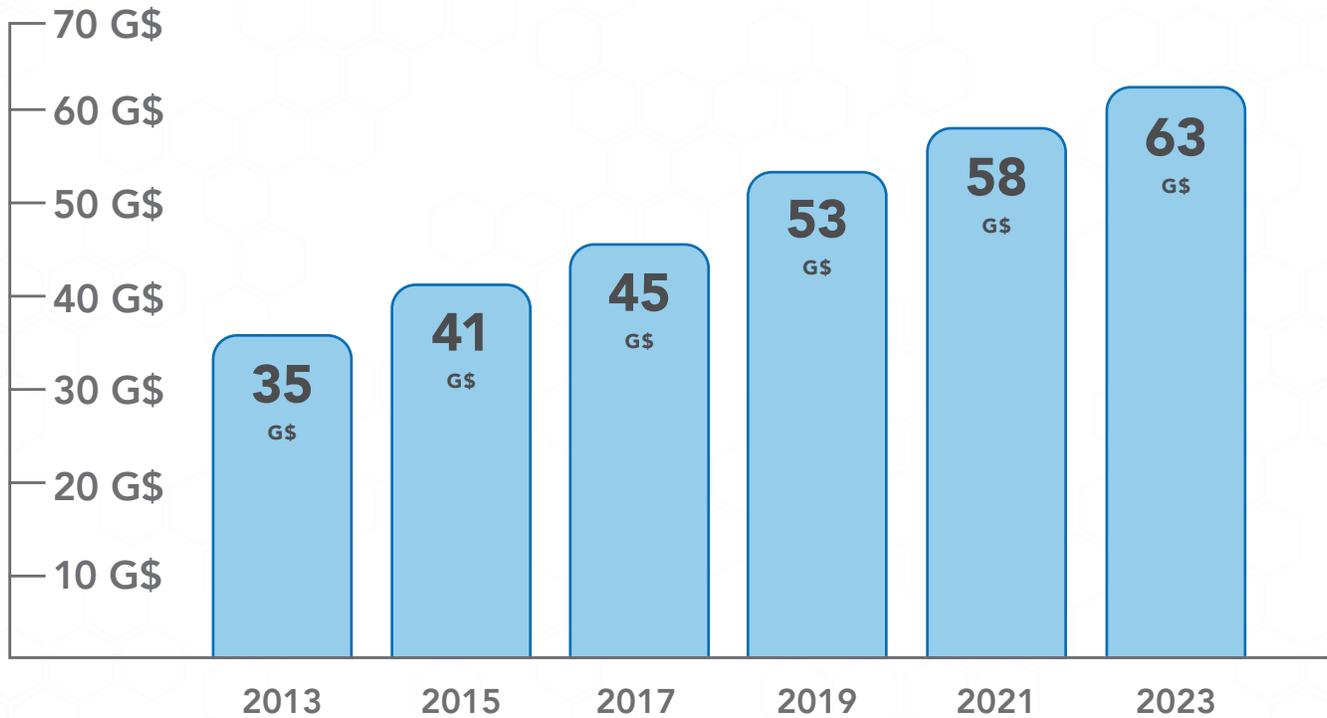
* Les rentes en capitalisation sont des instruments de placement souples et sûrs pour les régimes de retraite, les REER, les CELI et les fonds non enregistrés à l'étape de l'épargne.

** Voir Investissements des assureurs



Les assureurs ont versé 62,7 G\$ de prestations de retraite en 2023

De ce montant, 66 % ont été versés aux participants aux régimes collectifs et les 34 % restants, aux participants aux régimes individuels.



Depuis 2013, les prestations versées ont augmenté en moyenne de

6 % par an

Plus de **80 %** des prestations proviennent des fonds distincts

Les assureurs gèrent 14 % des actifs de retraite privés au Canada

Les assureurs géraient **382 G\$** des 2,8 T\$ d'actifs de retraite privés au Canada en 2022. Cela comprend près de 15 000 régimes privés d'employeurs offrant une protection à la retraite à **3,1 millions de personnes***.

Total des actifs de retraite privés au Canada

Régimes
d'employeurs
704 G\$

**203
G\$**

(soit 29 %) sont **gérés par des assureurs vie**, ce qui correspond à **70 % des régimes de retraite privés**, détenus principalement par des petites et moyennes entreprises

Régimes
individuels
REER, CELI, etc.
2 050 G\$

**179
G\$**

(soit 9 %) sont **gérés par des assureurs vie**

* Statistique Canada (Compte satellite des pensions, 2022) et les données sur les CELI de l'Agence du revenu du Canada





Assurance vie

L'**assurance temporaire** offre une protection à bon coût pendant une certaine période. La prime augmente normalement avec le temps (tous les 5, 10 ou 20 ans). L'assurance temporaire peut habituellement être transformée en une assurance permanente établie par le même assureur, sans preuve d'assurabilité supplémentaire, ce qui permet aux consommateurs d'adapter les caractéristiques de la couverture à leurs besoins à long terme.

L'**assurance permanente** – comme l'assurance vie universelle ou vie entière – procure une protection la vie durant. En plus de la protection en cas de décès, une valeur de rachat s'accumule et peut servir en cas de besoin financier imprévu ou comme complément au revenu de retraite. Les primes peuvent être acquittées pendant un nombre d'années précis ou toute la vie.

L'**assurance vie entière** est un type d'assurance permanente qui offre une protection la vie durant. Elle prévoit une prime fixe et l'accumulation d'une valeur de rachat.

L'**assurance vie universelle** permet aux consommateurs de choisir – et de changer – le niveau des primes et les options de placement; l'assureur assume le risque lié au décès.



Assurance maladie

L'**assurance maladie complémentaire** couvre entre autres les médicaments d'ordonnance ainsi que les frais dentaires, hospitaliers et médicaux non pris en charge par les régimes publics provinciaux.

L'**assurance invalidité** aide à suppléer à la perte de revenu découlant d'une invalidité; les prestations sont fréquemment coordonnées à celles des régimes de pension publics, d'indemnisation des accidents du travail et d'assurance-emploi, et correspondent d'habitude aux deux tiers environ de la rémunération.

L'**assurance accident et autres risques** inclut les assurances décès ou mutilation par accident, soins de longue durée et maladies graves.

Solutions de retraite

Les **rentes en capitalisation** sont des instruments de placement souples et sûrs servant à la constitution d'un revenu à utiliser à une étape ultérieure de la vie. Elles peuvent être enregistrées en tant que REER, FERR, CELI, etc., et offertes dans le cadre de régimes de retraite et d'épargne collectifs.

Les **rentes immédiates** sont un type de produit de décaissement qui fournit un revenu garanti à vie ou pendant une période déterminée en échange d'un paiement initial.

Les **fonds distincts** sont un type de fonds de placement que les assureurs vie proposent pour fournir un revenu futur, c.-à-d. une rente. Les assureurs détiennent ces fonds séparément de leur fonds général, de sorte que seuls les investisseurs y aient accès.



Gros plan sur l'industrie



Les assureurs, une source importante de placements à long terme au Canada

960 G\$

Les investissements stables de notre industrie stimulent la croissance économique et favorisent l'innovation dans l'ensemble du pays. Les revenus qu'en tire l'industrie contribuent à réduire le coût de l'assurance pour les Canadiens.

90 %

des actifs des assureurs sont détenus dans des placements à long terme. La nature à long terme du passif des assureurs se prête particulièrement bien au financement de projets d'infrastructures.

Les investissements des assureurs soutiennent l'économie et les gouvernements

60 G\$

Investissements en infrastructures

103 G\$

Obligations provinciales, territoriales et municipales

24 G\$

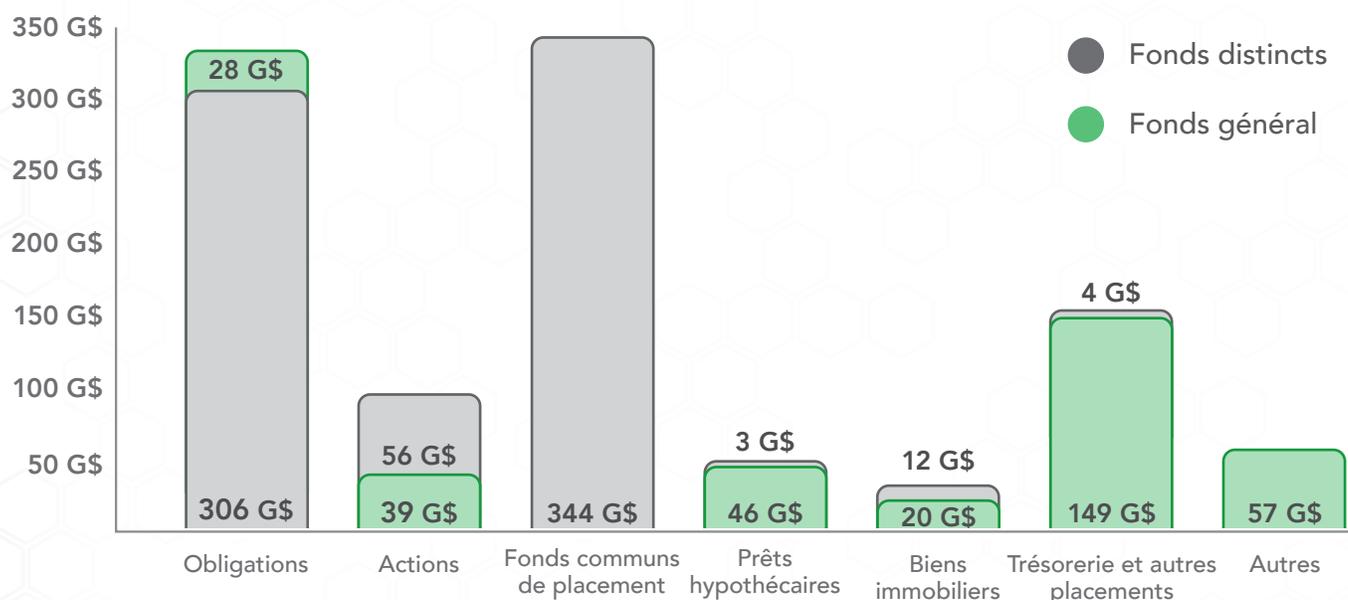
Obligations du gouvernement fédéral



Les investissements des assureurs aident à couvrir les règlements futurs et stimulent l'économie du Canada

L'actif des **fonds distincts** s'accroît au taux annuel moyen de **6,1 %**. La part correspondante de l'actif global de l'industrie est passée, en dix ans, de 38 % à **42 %**.

Depuis dix ans, l'actif du **fonds général** a augmenté de **4,4 %** par an. Les placements du fonds général soutiennent d'autres contrats (règlements futurs attendus), les autres passifs et le capital requis.



Les assureurs de personnes maintiennent des niveaux de capital réglementaire élevés pour protéger les titulaires de contrats

En 2023, le ratio du capital total* des assureurs de personnes canadiens était de **136 %****, niveau largement supérieur à la cible réglementaire de 100 %.

En maintenant une solide base de capital, les assureurs vie et maladie sont en mesure de protéger titulaires de contrats, clients et créanciers, et de satisfaire aux attentes élevées des autorités de réglementation.

136 %
le ratio du capital total

* Correspond au total des réserves de capital (marge disponible, provision d'excédent et dépôts admissibles) en tant que pourcentage du capital réglementaire requis pour couvrir les risques.

** 136 % pour les (ré)assureurs sous réglementation fédérale, à l'exclusion des sociétés de secours mutuel et des (ré)assureurs vie et maladie présents au Canada au moyen de succursales.

Les assureurs de personnes canadiens ont versé 11,2 G\$ en taxes et impôts

En 2023, les assureurs ont versé en taxes et impôts **4 G\$** au gouvernement fédéral et **7,2 G\$** à ceux des provinces et territoires. Du total, la part prise en charge par les assureurs s'est élevée à **6,4 G\$**, et **4,8 G\$** (taxes de vente provinciales sur les assurances vie et maladie et cotisations sociales des salariés) ont été perçus et remis aux gouvernements.

Répartition de la contribution fiscale globale

Taxes et impôts pris en charge : 6,4 G\$

- Impôt sur le revenu et impôt sur le capital des sociétés : **2,7 G\$**
- Taxes sur primes provinciales : **2 G\$**
- Cotisations sociales et autres taxes et impôts : **1,7 G\$**

Les taxes et impôts pris en charge sont des impôts payés par les assureurs directement aux gouvernements.

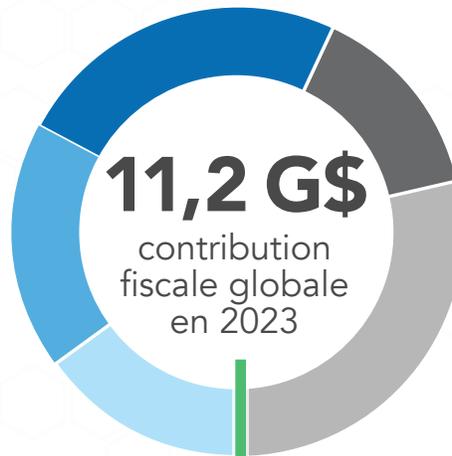
Taxes et impôts perçus : 4,8 G\$

- Cotisations sociales fédérales perçues : 1,6 G\$
- Taxes de vente provinciales sur les primes : 3,2 G\$

Les taxes et impôts perçus sont des taxes que les assureurs perçoivent des clients et des employés et versent aux gouvernements en leur nom.

4,0 G\$
Taxes fédérales

7,2 G\$
Taxes provinciales/
territoriales



En 2023, la contribution fiscale globale de l'industrie à tous les paliers gouvernementaux au Canada était **près de deux fois** supérieure à sa part du PIB national

Près de 50 %

de la contribution fiscale provient des taxes appliquées aux primes*

En 2023, les taxes et impôts pris en charge ont totalisé 6,4 milliards de dollars, soit **une augmentation d'un tiers**, en raison d'un **accroissement de 80 %** de l'impôt sur le revenu et de l'impôt sur le capital des sociétés.

* La contribution de l'industrie est particulièrement élevée en ce qui a trait à l'assurance maladie : elle correspond à 50 % environ de la valeur ajoutée produite. [Voir Piling On - How Provincial Taxation of Insurance Premiums Costs Consumers](#), Institut C.D. Howe.

On fait confiance aux assureurs de personnes canadiens, chez nous et partout dans le monde

Les assureurs du Canada offrent des produits et des services à **90 millions** de personnes dans plus de 20 pays et territoires. En fait, trois assureurs de personnes canadiens se classent parmi les 15 plus grands au monde.

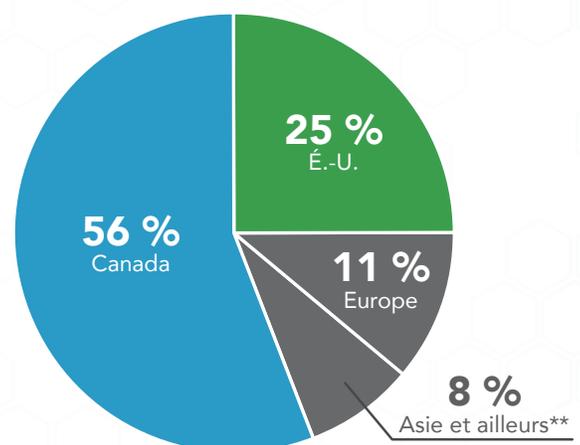


Les assureurs canadiens continuent de développer leurs opérations à l'international

Les actifs détenus par les assureurs de personnes canadiens pour le compte de leurs titulaires de contrats hors Canada atteignaient plus de **1,4 T\$** à la fin de 2023 (soit deux fois le niveau d'il y a dix ans).

Provenance du revenu des services d'assurance

Les opérations à l'international ont contribué à 44 % du revenu des services d'assurance* des assureurs de personnes canadiens en 2023.



* Le revenu des services d'assurance est un nouvel élément de mesure dans les états financiers – prévu dans la norme internationale d'information financière IFRS 17, Contrats d'assurance – des revenus gagnés pendant l'année par l'assureur pour les services d'assurance rendus. Depuis 2023, les assureurs de personnes canadiens utilisent cette nouvelle mesure, parallèlement à l'adoption de la norme IFRS 17. Les éditions précédentes des Faits sur les assurances de personnes au Canada présentaient les primes par région. Ces deux mesures ne sont pas directement comparables.

** Comprend les Caraïbes et l'Amérique latine



Dans le but d'alléger le texte, nous employons les symboles K\$, M\$, G\$ et T\$ pour désigner respectivement les milliers, les millions, les milliards et les billions de dollars.

Les chiffres publiés ici se rapportent autant que possible aux opérations d'assurances de personnes menées au Canada, sans distinction du pays d'origine des sociétés. Cependant, lorsque cela est pertinent, les chiffres ont trait uniquement aux affaires des sociétés canadiennes à l'échelle mondiale.



Canadian Life & Health
Insurance Association
Association canadienne des
compagnies d'assurances
de personnes

Faits sur les assurances de personnes au Canada, Édition 2024 est un recueil de renseignements statistiques faisant autorité sur les opérations de tous les fournisseurs d'assurances de compétence fédérale ou provinciale (y compris celles des assureurs IARD en assurance maladie) dans les domaines des assurances vie et maladie et des rentes, à moins d'indication contraire.

Nos données proviennent de ces fournisseurs d'assurances ainsi que d'organismes gouvernementaux, d'organismes de réglementation et d'associations, que nous tenons à remercier de leur collaboration.

L'ACCAP est une association à adhésion libre dont les membres détiennent 99 % des affaires d'assurances vie et maladie en vigueur au Canada. Ces assureurs fournissent à près de **30 millions** de Canadiens une large gamme de produits de sécurité financière, y compris de l'assurance vie, des rentes (REER, FERR et régimes de retraite, notamment) et de l'assurance maladie complémentaire. Ils détiennent **plus de 1 T\$** d'actifs au Canada et emploient **près de 180 000 Canadiens**.



ACCAP.ca



CLHIA



ACCAP_QC



CLHIA_ACCAP



Canadian Life & Health
Insurance Association

Association canadienne des
compagnies d'assurances
de personnes

ÉDITION 2024



TORONTO

| OTTAWA

| MONTRÉAL